



Nanterre, le 12 mars 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Activation du niveau 1 du plan hiver : ouverture de places d'hébergement d'urgence supplémentaires dans les Hauts-de-Seine

Dans le cadre d'une prévision par Météo France d'une chute des températures dans les jours à venir, avec des valeurs durablement négatives tant le jour que la nuit, **le niveau 1** du plan hivernal est activé à partir du **mardi 12 mars 2013 à 17 heures** pour le département des Hauts-de-Seine.

Ainsi, **27 places d'hébergement supplémentaires sont ouvertes ce jour :**

- 5 places à la Garenne Colombes
- 5 places à Puteaux
- 7 places à Clamart/Meudon
- 10 places à Nanterre (20 places sont déjà mobilisées)

Le dispositif hôtelier reste fortement mobilisé et mobilisable en appelant le 115.

Le dispositif de maraudes nocturne et de jour, assuré par les équipes mobiles (Croix Rouge et Ordre de Malte), est également renforcé. Le Samu social du 92 renforce également ses maraudes avec 4 équipes supplémentaires au niveau départemental et une fréquence d'intervention 7j/7.

Les services de police prêteront également une attention particulière aux sans-abris pour les signaler au 115.

Un bilan sera effectué chaque jour pour déterminer si le dispositif doit être ajusté. Pour mémoire, les mesures hivernales permettent au total d'ouvrir **jusqu'à 385 places supplémentaires pour l'hébergement d'urgence.**

Nous vous rappelons que le signalement d'une personne en danger doit être effectué auprès du Samu social (composer le 115).

Le 115 évalue l'urgence des situations, déclenche l'intervention des équipes mobiles et régule les places d'hébergement disponibles pour la nuit sur l'ensemble du département.